



REVUE TRIMESTRIELLE DES SPÉLÉOLOGUES DU GRAND SUD-OUEST



AG d'Aspet : le renouveau ?

N° 79 - 1er et 2ème Trimestre 1997 - N° ISSN : 0241 - 4104

SOMMAIRE

- Billet de la rédaction
- Editorial page 1
- Centenaire Casteret pages 2 à 4
- Canyon pages 5 et 6
- Echos des Clubs pages 7 à 9
- Départements page 10
- Midi-Pyrénées pages 11 à 16
- Environnement pages 17 et 18

Le billet de la rédaction

Le CDS 31 a réussi un grand coup en organisant de belle manière le dernier rassemblement du CSR Midi-Pyrénées.

Une ambiance conviviale, une AG sous terre, tout a été fait pour intéresser les spéléos. Le CDS 31 a initialisé une dynamique permettant de relancer la fréquentation des AG et par là-même l'intérêt des fédérés pour le fonctionnement de nos structures.

Une remarque quand-même, pour la prochaine AG, il faudrait choisir une grotte un peu plus chaude, car le froid qui régnait dans Rieusec a certainement réduit la durée des débats, beaucoup rêvant de se réchauffer au soleil...

L'avantage de ces rassemblements est de montrer que la région F est forte, a des projets, des idées et qu'elle est capable de mener une dynamique fédératrice.

Face à cela, la FFS projette de réduire la part de cotisations reversée aux régions décentralisées. La FFS ne reverserait plus que 30% de la cotisation fédérale au lieu des 40% actuels. Cela afin d'harmoniser les versements dans les régions centralisées. A priori, ce projet ne sera mis en place qu'en 1999 afin que "les régions se préparent au changement de régime"...

Cette réduction de budget sera assortie de "conventions d'objectifs" à respecter chaque année (actions, nombre de fédérés...)

En cas de non respect de ces conventions, on revient à un reversement de 10% seulement ou on renégocie une nouvelle convention plus souple pour 25% de reversement.

fort heureusement la FFS précise que ce projet a pour but d'aider les régions et les fédérés et qu'elle ne souhaite pas démotiver les fédérés par des objectifs trop difficiles ou une trop grande rigidité lors de la mise en oeuvre de ces conventions.

Personnellement, je trouve le projet intéressant : on manque de responsables et on va donc imposer à ceux qui acceptent de prendre des responsabilités d'obtenir des résultats en plus de la gestion normale des structures, et on va réduire la marge de manoeuvre des régions en exigeant des opérations tout en réduisant leurs budgets.

A chaque changement de comité directeur, on revient à la charge contre la décentralisation alors qu'un tel fonctionnement a fait ses preuves chez nous. Il faudra quand même qu'un jour on en finisse avec cette chasse aux sorcières pour que l'on puisse s'occuper effectivement de spéléo, c'est la vocation de la FFS non ?

Bonnes explos estivales,

Olivier CAUDRON

Accès en VTT à l'AG d'Aspet - Cliché S. Boyer

Edition Administration : CSR Midi-Pyrénées,
CROS 7, rue André Citroën 31130 BALMA
☎ 05.61.11.71.60

Direction : Jean David Pillot

Rédaction : Olivier Caudron, 31160 Izaut de
l'Hôtel - Tél./Fax : 05.61.88.52.05

Trésorier : Hervé Bosch, 150 bd de
Badsazuffen, 12100 Millau ☎ 05.65.61.10.37

Abonnements : Michel Soullier, 5, rue Bourdelle
82300 Caussade

RESPONSABLES DE COMMISSIONS REGIONALES ET CORRESPONDANTS

EPS : Agnès BERNHART, 12 allées de Bigorre 31770
Colomiers ☎ 05.62.74.01.48

SSF : Bernard TOURTE, 23 rue Louis Parant 31300
Toulouse ☎ 05.61.49.35.71

Scientifique et Environnement : Denise SOULIER, 5 rue
Bourdelle 82300 Caussade ☎ et Fax : 05.63.65.13.80

Audio-visuel : Guy ESPARBES, Barrachin 32700 Lectoure
☎ 05.62.68.84.57 Fax : 05.62.68.97.32

Archéologie : Alain DU FAYET DE LA TOUR, 8 rue
Aristide Briand, 12700 Capdenac ☎ 05.65.64.77.04 Fax ;
05.65.80.87.28

Médicale : Jean-David PILLOT, Hameau de Pinet 09700
Gaudies ☎ 05.61.67.43.35

PRÉSIDENTS C.D.S. CORRESPONDANTS DEPARTEMENTAUX

09 ARIEGE : Philippe Jarlan, 9, rue A Daudet 09300 Lavelanet
☎ 05.61.01.14.97 - 05.61.23.55.04

11 AUDE : François Montoya, 13 cité Jean Jaures 11200 Ferrals-
Cres ☎ 04.68.43.53.08

12 AVEYRON : Jean-Louis Rocher, ancienne école, Fontanelles
12640 Rivière sur Tarn ☎ 05.65.61.01.46

24 DORDOGNE : Jean François Leygonie, La Vergne 24200 Saint
André d'Allas ☎ 05.53.31.27.30

30 GARD : Hubert Zassot, 16 bis, rue de la Gazelle, 30000 Nîmes
☎ 04.66.26.30.48

31 HAUTE-GARONNE : Bernard Tourte, 23 rue Louis Parant
31300 Toulouse ☎ 05.61.49.35.71

32 GERS : Christian Laffite, impasse du Vignoble Engachis,
32000 Auch ☎ 05.62.63.46.40

33 GIRONDE : Jean Luc Feydt, 129 avenue des Mimosas, 33600
Pessac

34 HERAULT : Philippe Gallant, 1 impasse de l'église, 34790
Grabels ☎ 04.67.10.94.70

40 LANDES : Eusebio Gimenez, 4, avenue du Centenaire, 40210
Solferino ☎ 05.58.07.24.57

46 LOT : Philippe Bonnet, La Marchande, 46000 Cahors
☎ 05.65.35.73.53

47 LOT ET GARONNE : Alain Porte, Pièces de Labrugue 47510
Foulayronnes, ☎ 05.53.66.29.20

48 LOZERE : Jean Bancillon, 22 lotissement la vignasse 48100
Marvejols ☎ 05.66.32.76.50

64 PYRENEES-ATLANTIQUES : Alain Perie CDS 64, 5 allée du
grand tour 64000 Pau, ☎ 05.59.62.47.34

65 HAUTES-PYRENEES : Michel Bernard, 1 rue de l'Agriculture,
65000 Tarbes

66 PYRENEES-ORIENTALES : Jean-Louis Perez, 4, Traverse
des Fabriques, 66500 Prades ☎ 04.68.96.51.58

81 TARN : Fabrice Rozier, 37 allée des Dubercs - Fontgrande
81400 St Benoît de Carmaux ☎ 05.63.36.48.62

82 TARN ET GARONNE : Jacques Sabatié, La Bauze, 82800
Montricoux ☎ 04.63.67.29.31

Fabrication et Réalisation : Olivier Caudron

Abonnement annuel : 65 Frs

Cheques ou CCP libellés à l'ordre de SPELEOC-CSR Midi-
Pyrénées.

Dépôt légal : 1er et 2ème trimestre 1997

N° ISSN : 0241-4104

La responsabilité des articles et des informations n'engage
que leurs auteurs

Imprimerie COREP : 125, route de Narbonne - Toulouse

Les absents ont eu tort. Ce week-end des 8 et 9 mars 1997 fut une réussite complète. Soleil, site superbe, AG sous terre, ô combien sympathique et puis à la sortie apéro et grillade pour clôturer deux journées qui ont donné envie aux présents de recommencer de tels rassemblements spéléos simples et chaleureux.

EDI TO RIAL

Point besoin de palais des congrès somptueux, de restaurants guindés pour rassembler des spéléos plus enclin à chausser les bottes et le baudrier qu'à cirer les chaussures et fermer le col.

Si cette année, le seul point décevant a été le peu de participants, il faut que les spéléos présents racontent dans leurs CDS et leurs clubs l'ambiance nouvelle qu'ils ont perçue cette année et le plaisir retrouvé des rassemblements régionaux, pour que petit à petit l'envie revienne de se retrouver durant un week-end.

Le CDS 31 a ouvert la voie à l'originalité, la convivialité et le plaisir d'être ensemble dans un cadre naturel en harmonie avec notre pratique, et le CDS 82 qui organisera en 1998 le prochain rassemblement saura relever le défi et recueillir les fruits du travail réalisé cette année. Un souffle nouveau est en marche...

Se rassembler bien sûr, c'est aussi pour présenter, discuter, voter les actions réalisées, à poursuivre ou à engager, parfois avec passion. Mais cette phase obligée doit être cadrée pour consacrer bien plus de temps aux échanges spéléos (premières, photos, topos...) et à la découverte du site qui accueille le rassemblement.

Bref, le rassemblement régional doit être un lieu de vie où l'on a envie de revenir, une fête que l'on partage.

L'année prochaine, venez nombreux

Jean-Pierre GRUAT
Président du CSR Midi-Pyrénées



MANIFESTATION DU CENTENAIRE CAMP SUR LA COUMO HYOUARNEDO

du 12 juillet au 20 août 1997

Organisé par le Comité Départemental de Spéléologie de la Haute-Garonne
sous l'égide de la Fédération Française de Spéléologie.

Objectifs : Découvrir le plus grand réseau de France (100Km de développement et plus de 45 entrées jonctionnées), poursuivre son exploration afin d'accroître sa connaissance, échanger les pratiques de chacun.

Ouvert à tous les clubs et membres de la Fédération Française de Spéléologie.

HISTORIQUE DES EXPLORATIONS

1908 - Edouard Alfred Martel réalise les premières explorations sur le massif de la Coumo Hyouarnedo. Il se consacre avec son équipe au repérage et à la visite de grottes et gouffres, comme la grotte de Pène Blanche, le gouffre de Pont de Gerbaut, les résurgences du Goueil dy Her et de la Hount de ras Hechos, le gouffre du Poudac Gran.

1930 - Norbert Casteret et Robert de Joly reprennent l'exploration du Goueil dy Her.

1932 à 1939 - Les frères Trombe, aidés de leurs amis Jacques Légrand, Gabriel Dubuc, Pierre Chevalier et Henri Brenot explorent le Puits de la Rape, le gouffre du Plantillet, la grotte de Coume Nère, le gouffre de la Glacière ainsi qu'une trentaine de cavités.

1940 à 1947 - Les explorations du gouffre de la Henne Morte marqueront le début d'une importante activité spéléologique. Marcel Loubens commence l'exploration du gouffre, aidé en 1941, 1942 et 1943 par Norbert Casteret. Felix Trombe, du Spéléo Club de Paris, dirige l'expédition de 1947 aidé par des moyens militaires et l'exploration conduite par Norbert Casteret atteint le point bas du gouffre coté - 446m, battant ainsi le record de France.

1950 à 1955 : poursuite de l'exploration de la grotte de Pène Blanche par le Spéléo Club de Paris.

1956 à 1969 - Le Spéléo Club de Paris revient en 1956 à la grotte de Pène Blanche pour poursuivre les explorations; au même moment, le Groupe

Spéléologique de Provence et les Scouts de la 2ème d'Aix, sous la direction de Gérard Propos et Pierre Gicquel découvrent 4 cavités : le puits du Balcon, le Sarrat Dech Méné, le Trou du Vent et le gouffre Pierre. Le Docteur Dufour du Spéléo Club de Paris franchit le siphon du Goueil dy Her. Durant l'été 1957, l'équipe de Gérard Propos, Pierre Gicquel et Daniel Leschi découvrent le gouffre Raymonde, la même équipe découvre un an plus tard le gouffre Duplessis. Les plongeurs Yves Griosel, Jacques Parent et Guy Maurel, franchissent le siphon du Goueil dy Her et progressent jusqu'au siphon JYG. Norbert Casteret trouve en 1959 le puits des Sapins et agrandit l'orifice du Puits de l'If. De 1960 à 1969 plusieurs équipes réalisent diverses jonctions (Trou du Vent/gouffre Pierre, Trou Mile/gouffre Raymonde) et découvrent les gouffres Michelle et Barnache. Plusieurs réseaux sont parcourus : la Grimace, Casteret et Bernadette.

1970 à 1979 - Le Groupe Spéléologique des Pyrénées, sous la direction de Maurice Duchêne, reprend les explorations sur la Coumo Hyouarnedo. Une coloration au gouffre de la Henne Morte mettra en évidence la jonction avec le réseau Trombe. Découverte des galeries Michel Juhle, du réseau Pourri, du réseau 71. Découverte du Gouffre Odon par le Spéléo Club du Comminges en 1972. Le Groupe Spéléologique des Pyrénées découvre en 1978 le réseau des Législatives, le puits de l'Ogre, la grotte des Deux Ours et le Puits des Champignons. Pendant ce temps, le Spéléo Club du Comminges débouche de la grotte des Commingeois. En 1979 plusieurs plongeurs franchissent les siphons des grottes de Pène Blanche et du Goueil dy Her.

1980 à 1987 - Différents groupes tels que le GS Pyrénées, le SC MIC Rodez, le Groupe Spéléo d'Arbas, le GS Provence, Oxykarts et le SC Comminges réalisent différentes jonctions et découvrent plusieurs réseaux. Découverte en 1985 des Provençois par le Groupe Oraisonnais de Recherches Souterraines et le Groupe Spéléologique de Provence. Le Spéléo Club du Comminges découvre en 1986 le gouffre Jean-Denis qui rejoint le Pierre.

En 1987 le Groupe Spéléologique des Pyrénées shunte le siphon terminal de la grotte de Pène Blanche et bute sur le siphon JYG. Le Spéléo Club du Comminges explore le réseau No Future dans la même grotte.

1990 à 1991 - Le Spéléo Club du Comminges et Oxykarst découvrent le Trou des Hérétiques et le gouffre des Dissidents et jonctionnent avec la grande salle du Trou du Vent. Le Spéléo Club de Blagnac découvre le gouffre Blagnac et jonctionne avec le gouffre du Pont de Gerbaut.

1992 à 1997 - Les explorations se poursuivent : prospections, désobstructions et explorations nouvelles. Ainsi deux gouffres importants ont pu voir le jour : l'Amazonie, exploré par la Société Méridionale de Spéléologie et de Préhistoire, est connecté à la rivière du Sarrat dech Méné vers -200m et dans un tout autre secteur du massif, le Spéléo Club du Comminges découvre aussi une cavité d'importance dont la profondeur atteint les -200m et qui est parcouru par un actif dont les voûtes recoupent d'importantes galeries fossiles. D'autres découvertes ont été réalisées sur l'ensemble du massif, fournissant ainsi régulièrement des compléments à l'étude globale.

CAMP SUR LA COUMO HYOUARNEDO ORGANISATION GENERALE

Camp international de la COUMO HYOUARNEDO du 12 juillet au 20 août 1997

Basé sur le principe des grandes expéditions "Coumesques", ce camp rassemblera, nous l'espérons, les compétences les plus diverses : prospecteurs "fous", artificiers, plongeurs et explorateurs (avec tous les côtés que cela comporte : topo, escalades, équipement...). Les nombreuses activités réalisables proches du site permettront la découverte d'un massif et d'une région d'une grande beauté.

Spéléologiquement parlant :

Plusieurs objectifs (de tout niveau et nécessitant des compétences différentes) ont déjà été fixés par le Comité d'Organisation du camp, à savoir :

- Tenter la jonction d'une cavité nommée "Les Deux Jean-Paul" avec l'ensemble du système Félix Trombe (probablement par désobstruction)

- Reprendre les explorations avec bivouac au fond de la cavité de "Penne Blanche" (réseau complexe, profondeur -400m et intéressant en divers points).

- Reprendre les topographies en plongée des siphons du "Goucil" (si des plongeurs intéressés se manifestent).

- Tenter diverses désobstructions (souvent en surface ou proches de la surface).

- Reprendre l'exploration de certaines parties de réseaux intéressantes par leurs "probabilités de jonctions" (gouffre Pierre, gouffre Québec, Trou du Vent, sortie des Provençois, gouffre Odon...)

- Poursuivre la prospection de certaines zones en surface.

Cette base de programme sera bien entendu réactualisée au jour le jour en fonction des événements (liés aux dé-

couvertes) et des spécialités de chacun des participants.

Coordination :

Le CDS 31 se charge de l'organisation générale, des inscriptions, de la coordination des activités et s'engage à la réalisation d'une publication de synthèse avec l'ensemble des participants sur les actions réalisées. La collecte des informations et la réalisation des topographies seront donc avancées au jour le jour et traitées sur place avant le départ de chaque participant.

Durée de participation :

Aucune durée minimale est imposée, chacun pouvant librement participer selon sa volonté. 1, 2, 3 ou 39 jours. Seul impératif : se mettre en contact avec le Comité Départemental de Spéléologie de la Haute-Garonne afin d'organiser au mieux ce camp.

Matériel :

Un lot de matériel collectif sera à disposition pour le camp et constituera une base de fonctionnement pour les explorations en cours. Une participation matérielle des clubs serait souhaitable (et même impérative pour la réalisation de traversées). L'organisation se fera au fur et à mesure des inscriptions avec le responsable de chaque groupe et en fonction des objectifs.

Au niveau logistique : plusieurs formules :

1) Le couchage collectif

deux maisons situées au village de Herran (dont l'une est l'hébergement du Groupe spéléologique des Pyrénées) assureront la base logistique du camp (dépôt du matériel, lieux de réunions, lieux de mise à jour des travaux réalisés). 30 places seront disponibles sur matelas mousse (non fournis) avec un prix fixé à 10Frs la nuitée. La nourriture, dans ce cas, sera organisée et répartie

financièrement entre les utilisateurs.

2) L'autonomie

Des lieux de camping gratuits sont proposés sur les hauteurs du massif (1000 à 1400m d'altitude).

L'organisation de chaque mini camp est alors nécessaire (autonomie en victuailles, matériel de camping...). Pour les douches et l'eau, un arrangement avec les structures les plus proches pourra être possible moyennant une participation financière.

3) Le camping

Une liste de campings distants de 7 à 30Km du massif vous est proposée en annexe. Pour ce choix d'hébergement, nous vous invitons à prendre directement contact avec les responsables de ces structures.

4) Les structures

- Gîtes
- Gîtes de séjours
- Chambres d'hôtes
- Résidences de vacances

Pour toutes ces structures, vous trouverez en annexe les coordonnées de chaque responsable.

INSCRIPTIONS et RENSEIGNEMENTS

Le bulletin ci-contre est à renvoyer impérativement au CDS 31 avant le 30 juin 1997.

Comité départemental de Spéléologie de la Haute-Garonne : 23 rue Louis Parant 31300 Toulouse
Tél.: 05.62.74.01.48/06.08.75.95.29
- Fax : 05.62.74.01.50

Afin d'organiser et de répondre au mieux à vos demandes, les engagements doivent nous parvenir rapidement.

Le CDS 31 compte sur votre présence et vous en remercie.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES HEBERGEMENTS PROCHES

(non inclus : l'hébergement sur la structure d'accueil du camp et le camping sauvage, tous deux sont à traiter directement avec le CDS 31)

Les campings :

- Camping municipal d'Aspet "le cagire" 31160 Aspet - Tél : 05.61.88.51.55 ou 05.61.88.46.13
- Camping municipal de Couret "lastapio" 31160 Couret - Tél : 05.61.88.56.83
- Camping municipal d'Estadens 31160 Estadens - Tél : 05.61.88.48.06
- Camping municipal de Fougaron 31160 Fougaron - Tél : 05.61.90.29.26 et Fax : 05.61.90.51.59
- Camping municipal de la Justale Allée de la Justale 31260 Mane - Tél : 05.61.90.68.18
- Camping à la ferme, Aire naturelle, Le Campas 31160 Milhas - Tél : 05.61.88.52.48
- Aire naturelle de camping "les asphodèles", col du Portet d'Aspet 31160 Portet d'Aspet - Tél : 05.61.96.13.16
- Camping municipal de Salies du Salat, Av. des Thermes 31260 Salies du Salat - Tél : 05.61.90.39.93 ou 05.61.90.47.43

Les gîtes :

- Aspet : Mme Claude Valbuzzi, ferme d'Espila 31160 Aspet
- Cazaunous : Mr Paul Tapie, 37 rue Gambetta 33430 Bazas
- Estadens - Pujos : Mr Jacques Fontaine, 7 rue de Bordeaux 31200 Toulouse
- Mme Dupuy 31260 Mazeres sur Salat
- Mme Francine Sourd 31160 Milhas

Gîte "le ruisseau" Mr Louis Dulac 31160 Moncaup.

Pour réserver les gîtes ci-dessus, s'adresser au service Loisir-Accueil de la Haute-Garonne : 14 rue Bayard, Bp 845 31000 Toulouse - Tél : 05.61.99.44.00 et Fax : 05.61.99.44.19

- Mr et Mme Adoue, 26 Bd Jean Jaurès, 31220 Cazères - Tél : 05.61.98.45.93
- Mr Jean Gaujarengue, 8 rue Ampère 31800 Saint-Gaudens - Tél : 05.61.89.31.10
- Mr Pierre Pellan, allées du moulin, 31160 Encausse les Thermes - Tél : 05.61.94.99.40
- Mme Marie Giret 31160 Encausse les Thermes - Tél : 05.61.95.99.25
- Mr André Fort, Sauvagnon 64230 Lescar - Tél : 05.59.33.10.75
- Commune de Fougaron 31160 Fougaron - Tél : 05.61.90.29.26
- Mr Raoul Rousse 31160 Herran - Tél : 05.61.97.54.07
- Mr Jean Rouaix 31260 Castagnède - Tél : 05.61.90.54.04
- Mr Jean Dubarry, 19 route de Vic 65460 Bazat - Tél : 05.62.33.33.72
- Mme Eugénie Buffalan 31260 Saleich - Tél : 05.61.90.60.77
- Mr Blaise Ortet, Noustens 31260 Urau - Tél : 05.61.90.57.58

- Mr Marcel Buffalan, Gêrus 31260 Saleich - Tél : 05.61.90.61.23

Les gîtes de séjours :

- Chalet de Paloumère 31160 Herran-Labaderque - Tél : 05.61.63.46.62
- "le Bergerot", mairie 31160 Moncaup - Tél : 05.61.88.83.41

Les chambres d'hôtes :

- Mr Borderes-Marquais, "Chouebaou" 31260 Figarol - Tél : 05.61.98.25.54
- Mr et Mme Bertrand Laylle 31160 Milhas - Tél : 05.61.88.41.06

Les résidences de vacances :

- "Chateau de Gourgue", service social de Toulouse 31160 Arbas - Tél : 05.61.98.47.80
- Village de vacances "Le Bois Perché" 31160 Aspet - Tél : 05.61.94.86.00 et Fax : 05.61.88.51.21
- Complexe touristique de la Justale, allée de la Justale 31260 Mane - Tél : 05.61.90.68.18
- Résidence "Les Salantines" Village thermique 31260 Salies du Salat - Tél : 05.61.90.90.90
- Centre de vacances Mutuelle Générale 31160 Encausse les Thermes - Tél : 05.61.89.17.22



CAMP INTERNATIONAL DE SPELEOLOGIE - COUME HYOUARNEDO - 12 JUILLET au 20 AOUT 1997

CLUB _____

PAYS-REGION _____

DATE DE PRESENCE SUR LE MASSIF

Du _____ au _____

Nombre de spéléos actifs _____

Nombre d'accompagnants _____

Quel sera le choix préférentiel du groupe sur la Coume Hyouarnedo

- Visites de classiques (traversées ou gouffres)
- Visites de classiques + explorations
- Explorations

Autres _____

Nombre de gens spécialisés

En topographie _____

En désobstruction _____

dont titulaires du CPT _____

En plongée _____

Mode d'hébergement du groupe

- Camping
- Camping sauvage
- Gîte
- Structure de l'organisation
- Autre : _____

Coordonnées du responsable :

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____



FAX _____

ECOLE FRANCAISE DE DESCENTE DE CANYON

Nouvellement baptisée Ecole Française de descente de Canyon, ou EFC, la Commission Canyon FFS, depuis sa création, a organisé plus de 100 stages de formation.

Ces stages ont permis d'encadrer plus de 1200 pratiquants français et étrangers, de former 254 moniteurs et 42 instructeurs.

Notre formation fonctionne bien, nous accentuons actuellement nos efforts sur la protection des sites et la réglementation.

Suite au retrait de la demande de délégation voté par nos grands électeurs, une mobilisation des membres actifs de la commission, et une restructuration en profondeur ont suivi, ainsi qu'un partage des tâches. La parution du bulletin de la commission est la preuve même de cette motivation.

Le Comité Directeur de la FFS du mois de mars 97, a élu Eric Alexis comme Président Adjoint avec effet dès la fin de son objection, fin avril. Je pourrais donc, dès le mois d'octobre, s'il le désire, lui passer la main, avec bien sûr l'accord du Comité Directeur de la FFS.

Avant cela une nouvelle assemblée générale doit avoir lieu : à nouveau la gestion du canyon au sein de notre fédération fera le feu de l'actualité. Ma volonté est de rester en retrait de cette AG, car j'ai pu constater que la commission canyon rendait certains allergiques à la personnalité de son président, à sa manière de gérer cette commission et à certains de ses engagements, ce qui a fait que certaines personnes s'en prenaient à la commission canyon pour atteindre son président. C'est donc volontairement que je ne serai pas parmi vous à Hauteville, mais mon plus grand souhait est que vous y soyez très nombreux pour soutenir la future équipe dirigeante.

Je vous rappelle que dès le mois de mai nous n'aurons plus d'objecteur, et que le travail de secrétariat est très important au sein de l'EFC.

Suite à une réunion du 7 mars, notre président, Claude Viala, nous a proposé de mettre le secrétariat de l'EFC au pôle de Lyon. Nous avons bien entendu accepté et soumis ce projet au comité directeur du mois de mars. Malheureusement celui-ci ne s'est prononcé qu'à moitié sur ce sujet, car il n'a pas voté le poste budgétaire pour le mi-temps que nous demandions, le problème du siège de la FFS Paris-Lyon n'étant pas réglé. Un objecteur de la FFS pourra éventuellement travailler pour l'EFC à raison de 2 heures par jour.

En 1997, l'EFC propose une trentaine de stages de tous niveaux. Elle participera à la mise en place du monitorat canyon espagnol. Elle sera présente au rassemblement UIS en Suisse (contacter Jacques Cohen ou Patrice Tordjman).

Dans le domaine de l'environnement, un document traitant de la présentation et la protection des sites, pour la géologie, la faune et la flore, sera édité.

L'EFC reste active dans tous les domaines. En souhaitant une longue vie au bulletin de la commission, je remercie tout particulièrement Bernard Barbier et Agnès Godard de leur investissement dans cette tâche.

Le Président de l'EFC
Guy QUER

Contact EFC :

Guy QUER - 31580 Lecussan - Tél / Fax : 05.61.95.54.28

Eric ALEXIS - 4 rue des aconits - Résidence Guillaume Apollinaire 34080 Montpellier - Tél / Fax : 04.67.75.64.09

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Faut-il interdire la descente de canyon ?

On pourrait croire a priori, comme l'on fait certains détracteurs de l'activité que le passage de plusieurs groupes de 10 personnes par jour dans un canyon pendant trois mois de l'année est une véritable catastrophe écologique ! Que cette forme de pratique est susceptible d'anéantir à tout jamais toute forme de vie dans une rivière.

La pratique de la descente de canyon est elle donc à condamner (voire à interdire) dans une perspective de protection de la faune, de la flore et de la qualité des eaux des rivières ?

Qu'en est-il exactement ?

La commission canyon de la fédération française de spéléologie a fait réaliser dans ce but une étude d'impact de l'activité canyon sur le milieu par le laboratoire de biologie de la faculté des sciences d'Orsay. Cette étude nous a grandement éclairé sur le sujet.

Les conclusions de cette étude portent sur les variations des qualités physico-chimiques, bactériologiques et d'indice biologique de l'eau de trois canyons et non des moindres : le Llech, le Rio Vero et le Canceigt. Ces variations ont été mesurées avant et après la saison, en amont puis en aval du parcours fréquenté ainsi qu'en début et en fin de journée.

Qualités physico-chimiques de l'eau : aucune modification. En effet, à moins de déverser volontairement des produits chi-

miques, le passage de personnes ne modifie pas la qualité de l'eau.

Qualités bactériologiques : aucun impact mesurable, y compris dans le Rio Vero où, après le passage de 1000 personnes par jour, on a constaté que l'eau présentait de meilleures qualités bactériologiques à la sortie du parcours par rapport à son entrée.

Explication : l'eau à l'entrée du canyon est déjà porteuse de bactéries d'origine fécale due à la présence de troupeaux qui paissent en amont, sur le bassin versant. A la sortie du canyon, ces bactéries ont presque disparu non pas grâce à la présence des canyoneurs mais grâce à la réoxygénation de l'eau due aux nombreuses cascades du parcours sportif.

Indice biologique : c'est un indice qui permet de mesurer la qualité d'une eau de rivière en identifiant les espèces de larves d'insectes et de petits invertébrés qui vivent dans les interstices des graviers et galets du fond.

C'est une méthode très fiable et très précise sachant que ces espèces qui ne supportent pas la moindre pollution chimique ou bactériologique témoignent d'une eau d'une excellente qualité. C'est le cas d'une très grande majorité des canyons fréquentés qui sont toujours situés dans la montagne.

Cette étude a montré que dans un cas extrême (Rio Vero : 1000 pers/jour), le nombre d'individus par espèce diminuait nettement dans les prélèvements à la sortie du canyon.

Cette baisse n'est pas due à la pollution de l'eau mais au piétinement des canyoneurs dans les zones à graviers et à sable (radiers) du fond des parties peu profondes des bassins où vivent les larves aquatiques (maillon de la chaîne alimentaire de la rivière). Ces larves se nourrissent de végétaux et de matières organiques, puis, avant de devenir des insectes, la plupart constituent le repas de base des poissons.

Détruire un maillon de la chaîne, c'est détruire tout l'écosystème.

Fort de ce constat, il est possible de diminuer cet impact négatif en modifiant la manière de progresser des canyoneurs. Comment ?

En appliquant un principe simple (enseigné dans les stages de l'Ecole Française de Descente de Canyon) qu'il serait urgent de voir figurer sur les panneaux d'information situés à l'entrée des canyons afin de toucher toute la population des descendeurs de canyon :

Dans un canyon, on ne marche pas dans l'eau ! On nage quand l'eau est assez profonde (40cm suffisent du fait du port de la combinaison).

blocs secs. Il est possible de le faire dans la plupart des cas. Marcher dans l'eau est pénible et dangereux et les canyoneurs évitent naturellement ces piétinements destructeurs. En sortant du bassin à la nage, il faut se relever de préférence sur une zone rocheuse où le piétinement des larves est moindre. Dans la pratique courante, les canyons à tendance verticale ne reçoivent qu'un très faible impact de notre passage car il y a très peu de piétinement de graviers, soit on est sur la corde, soit on nage, soit on marche sur la roche.

Seuls les canyons à tendance horizontale sont exposés à ce piétinement. Il faut donc y changer la manière dont on y progresse.

Si l'on ne piétine pas les radiers, on peut dire que l'impact sur le milieu serait nul.

Pour autant, même si 100% des canyoneurs se comportaient comme cela, il ne serait pas question de sombrer dans un optimisme béat. Il faudrait aussi faire l'étude des perturbations des habitudes de la faune de la rivière ainsi que la faune qui l'entoure (oiseaux...).

Mais il convient de relativiser les choses :

- selon les départements, le kilométrage total des canyons parcourus représente 2 à 5% des rivières pêchables.

- la période reproduction - incubation - éclosion des truites s'étend de novembre à avril, période où il n'y a pas de canyoneurs.
- le piétinement qui semble être l'impact négatif le plus important touche les canyons à tendance horizontale. Ceux-ci sont aussi fréquentés par de nombreux pêcheurs et baigneurs qui eux aussi piétinent les graviers. voir par exemple les gorges du Loup (Alpes-Maritimes) en été.

- On peut s'interroger quant aux conséquences de certaines crues sur la faune aquatique quand on voit les traces apocalyptiques qu'elles laissent sur le profil et les berges de la rivière.

- sur les 95% de rivières non concernées par l'activité canyon, il y a souvent des pollutions importantes dues aux rejets causés par l'homme : nombre de communes ne possèdent pas de stations d'épuration dignes de ce nom. sans parler des pollutions plus graves de l'industrie chimique...

J'ai en mémoire un superbe canyon situé en aval d'une grande station de ski des Alpes du sud et que je n'ai jamais osé parcourir tant l'eau y est polluée...

En conclusion et pour finir de relativiser, ces considérations doivent être mises en perspective avec le débat de fond concernant la liberté d'accès aux espaces naturels :

- d'un côté (c'est banal de le dire) l'évolution des conditions de vie à la ville est telle que l'on constate un intérêt croissant pour la nature et les activités que l'on y pratique. Le libre accès aux zones naturelles est capital pour la santé physique et morale des citadins, c'est une soupape.

A l'opposé, on constate le zèle tatillon (mais légitime) que déploient actuellement les administrations pour créer et faire appliquer des règles visant à interdire l'accès de nombreux sites naturels.

Cette dérive réglementaire inquiète. Il y a là une réflexion de fond dans laquelle nous devons nous insérer avec les représentants des autres usagers des espaces naturels, pour faire contrepoids au législateur qui ne dispose pas toujours du recul et des informations nécessaires pour prendre la meilleure décision.

JL GUILLEMAN

Bibliographie
Canyons des Pyrénées : Ecosystème
Impact de la descente sportive sur le milieu
V. Brossard et F. Hanouel - Juin/Septembre 1994

INFO DEPARTEMENTS

Haute-Garonne

Au cours du mois de septembre 1996, Laurent Maffre a été, à la demande du CDS 31 et grâce à un financement de la Jeunesse et des Sports, chargé d'une étude sur les canyons du département. De ce premier inventaire, il ressort que le 31 est un "département à canyons" certes, la sierra de Guarra, les Alpes du Sud ou l'île de la Réunion peuvent dormir sur leurs deux oreilles, ce n'est pas ce petit département qui fera de l'ombre à leur renommée.

Mais quand même, 25 sites ont été répertoriés ! des gorges, des canyons et des cascades en tous genres : du "baston" au "pépère", du gros débit au sec, de la gentille cascade à la cascade de 200m, de la haute montagne à la basse vallée, près de 800m à quelques mètres de dénivellée...

Les sites ont été recensés sur quatre zones : vallée de la Garonne, Vallée de la Pique inférieure et supérieure et Val d'Astau.

Concernant les amarrages fixes de rappels, il apparaît que la plus grande majorité de ces canyons est à rééquiper correctement (spits de 8, pas d'amarrages inox...). Une étude chiffrée a été réalisée. Plusieurs descentes et non des moindres restent à ouvrir. Commencez à faire chauffer les perfos !!

Par rapport aux risques liés aux barrages EDF, aucun problème majeur ni risque imprévisible n'est à déplorer. Les canyoneurs prévoyants seront informés des travaux en cours sur simple coup de téléphone à l'usine EDF du secteur du Luchonais.

Le point noir reste l'arrêté préfectoral du 5 janvier 1996 concernant la pratique des sports d'eaux vives, dans un souci officiel de protection de la faune salmonidée et officieux de régler les conflits entre les pêcheurs et les pratiquants sauvages des sports

d'eaux vives.

Tout le secteur Pique supérieure (et amont de Luchon) et Val d'Astau sont interdits à la pratique du canyon. Une dizaine de descentes et parmi elles, les plus sportives sont aujourd'hui interdites. La FFCK a déposé une requête auprès du tribunal administratif de Toulouse, la FFS s'est prononcée co-requérante.

Les dispositions de l'arrêté valables pour une année (jusqu'en février 1997) vont être reformulées dans les mois à venir.

Le CDS a adressé un courrier à la DDJS, conciliateur dans ce débat, pour exprimer son point de vue et demander à faire partie des rencontres et des réunions de travail concernant le nouvel arrêté.

Affaire à suivre de près

Laurent Maffre
délégué canyon CDS31

Lozère

La DDJS informe qu'à partir du 12 juin 1997, le barrage de Raschas en amont des gorges de Chassezac sera vidangé. Cette vidange s'étalera sur 4 semaines. Aussi aucune activité canyon ne pourra y être envisagée. De plus, un dépôt important de vase et de limon est à prévoir en aval du barrage, qui pourra compromettre l'activité canyon de la saison 1997.

info transmise par Roland Pelissier

LIBRAIRIE CANYON

- * **Le manuel technique de descente de canyon** - les instructeurs de la commission canyon - 120 FF
- * **Topoguide sur la Guadeloupe** - Stage Guadeloupe - commission canyon et parc national - 1996 - 120 FF
- * **Etude sur 3 canyons pyrénéens** - Véronique Brossard et Fabienne Hanouel 1994 - 120 FF
- * **Etude de canyon et leur environnement** - Samuel André - 1996 - 100 FF
- * **Diverses enquêtes sur les pratiquants et les clubs** - chacune : 50 FF

Tous ces documents ainsi que d'autres produits ont été réalisés par la commission canyon. Ils sont en vente chez le responsable national des produits de l'EFC :

Alain VERGE 65330 Libaros - Tél/Fax : 05.62.99.76.92

Pour chaque envoi de produit, rajouter 26 FF de frais de port.

Ces deux pages sont extraites de **Info Canyon N°1**, bulletin de l'EFC, bourré d'infos, adressée à tous les clubs FFS de France - Rédaction : Bernard Barbier - La Gaëte 83440 Tanneron - Tél/Fax : 04.93.60.69.88

GOUFFRE BEGUER ou L10

Situation :

Après Vidalos (N 21), se rendre à Salles (D 102). De là, prendre une route étroite en direction de Bergons.

Après un enclos à bétail, se garer près du portail où démarre le sentier qui part en sens inverse de la route vers le col d'Andorre (z : 1068), suivre les marquages jaune-rouge.

A 1340m quitter le sentier du col et prendre à l'horizontale en direction du bois de Laurousse. Passer la crête qui domine le cirque de Couci. La cavité se situe en pleine pente (zone L000)

(voir carte IGN TOP 25 1647 ET)

X : 397,117

Y : 84,352

Z : 1193

Historique des explorations :

Peut être découvert par un club du Quercy qui n'a rien dit sur sa découverte ? (anciennement marqué CA 4).

Redécouvert lors d'une prospection par le G.R.A.S / C.A.F. Lourdes.

Description :

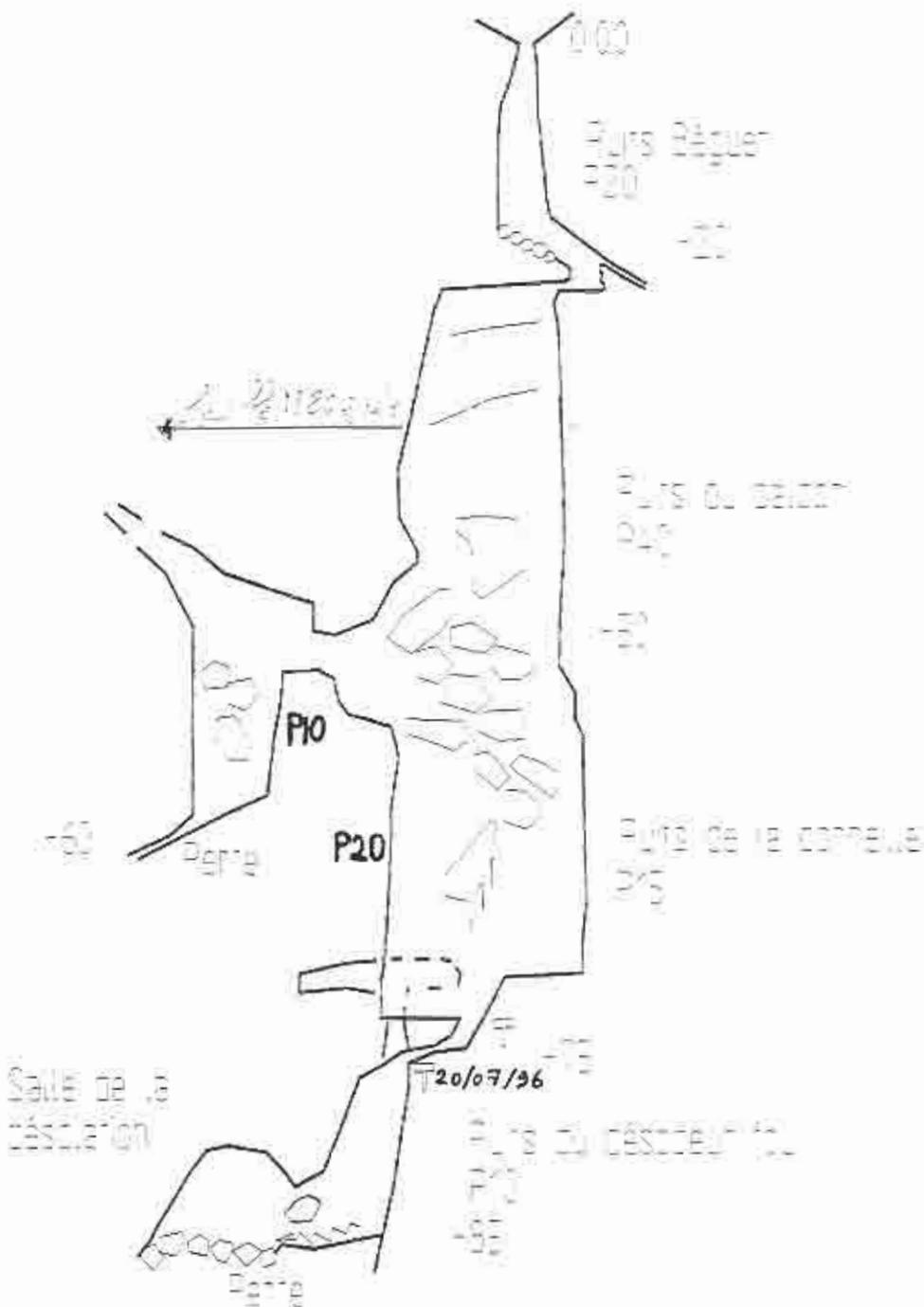
Cette cavité est typique des formations de cavernes dans le calcaire dolomitique : puits entrecoupés d'étroitures qui sont souvent infranchissables. Il se développe à la faveur d'une fracture orientée N 80gr. A notre grande surprise les puits sont larges et magnifiques, nous serons obligés de refaire l'équipement qui était très médiocre.

Le premier puits de 20m s'élargit rapidement. Nous prenons pied sur une trémie instable. Nous aurons la surprise d'admirer des bébés chocards blottis dans leurs nids. Après une étroiture sévère, nous prenons pied sur une margelle qui domine un très beau P40. Nous conseillons là aux futurs explorateurs de s'attendre pour ne pas balancer de jolis parpaings sur la tête de ceux qui remontent.

On peut aller jusqu'au P15 ou alors s'arrêter pour descendre le P10 ou le P20. A partir du P15 les parois sont recouvertes de calcite et de concrétionnements. On prend pied sur un sol plat et massif de toute beauté.

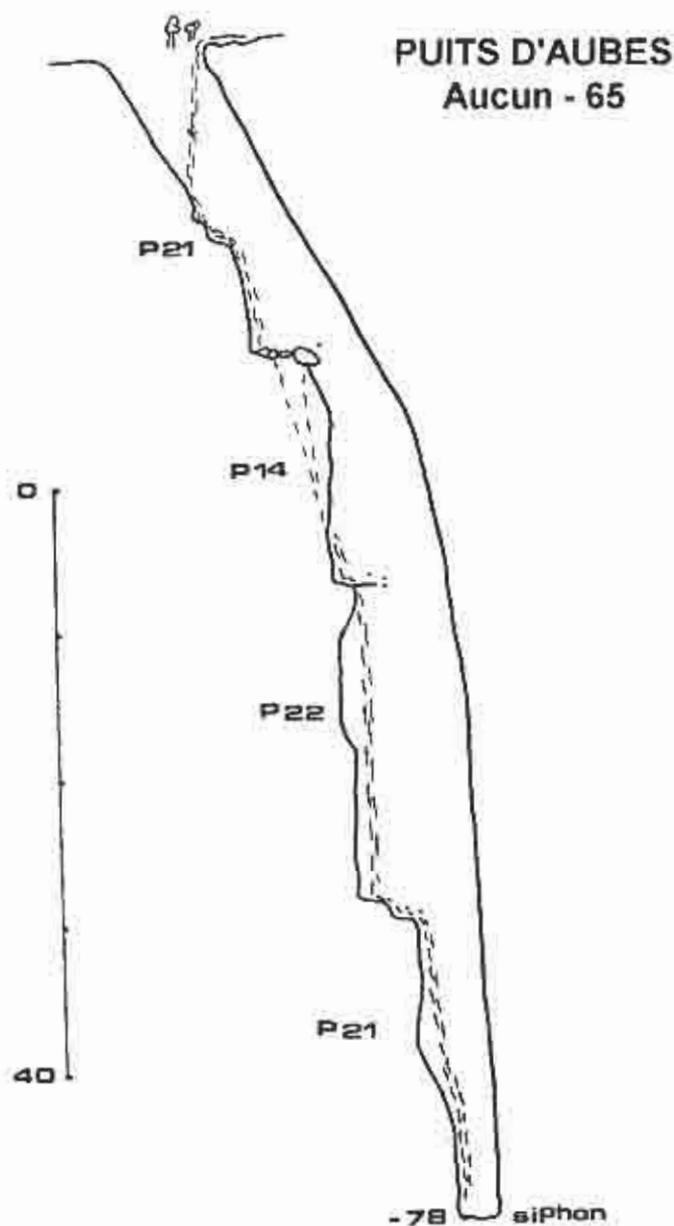
Les anciens explorateurs étaient arrêtés là, nous trouvons le bon passage dans un méandre fossile. Nous passerons après plusieurs séances de désobstruction.

Nous serons malheureusement arrêtés après un P10 dans une fracture où seule l'eau peut passer. On remarquera dans la dernière salle des remplissages d'argile dus au siphonnement.



Plan de la cavité après travail de M BOF

Explorateurs : Michel Escalé, Michel Bof, Michel Leclerc, Vincent Brunet, Jérôme Ledevic, Philippe Lorus, Jean Esquerre, Xavier De Muysen.

**Situation :**

X : 392.96

Y : 79.20

Z : 1186m

IGN 25000 : 1647 Est - Argelès 1987

D'Aucun, prendre la direction du Col de Couraduque, le gouffre se situe au lieu dit "Les Aguses"

Description :

L'entrée, de 8 x 6m environ, récupère un ruisseau que nous pouvons dévier l'été mais elle avale pas mal d'eau au printemps.

Le départ se fait sur un arbre par un P21. Un rocher qui tient par la grâce de Dieu sert de palier pour la tirée suivante (14m). Un palier assez large donne sur un P22 où un dernier palier nous fait atteindre un siphon de boue impénétrable à la cote de -78m. Un courant d'air se fait sentir à -67m mais pas de suite évidente.

Yves ANDRE

GROTTE PREHISTORIQUE DE FOISSAC AVEYRON

entre Villefranche de Rouergue (12) et Figeac (46)

Renseignements : Tél. : 05.65.64.77.04
Fax : 05.65.80.87.28

GOUFFRE DE PAILLAS

Marquage : BIL 4
 Commune : Asque
 Coordonnées : X : 429.70
 Y : 80.47
 Z : 1010m

TOP 25 Bagnères de Bigorre

Exploration : CIGOGNES de TARBES
 Topographie : ANDRE Y - HERAUT Y
 Dénivelée : 82m

Le trou se situe sur la dernière piste ouverte sur Paillas, à l'intersection de la piste qui remonte sous le Col du Lheris.

Découvert le 09.11.96 par Mr RICHER et Yves ANDRE, ce trou a été ouvert lors de la construction de la piste et pratiquement rebouché de suite.

Le 23.09.96, le trou est ouvert après deux heures de désobstruction. Arrêt en haut du P35. Le 30.09, nous sommes au fond mais cela pisse de partout: nous y revenons le 14.12 pour lever la topo et déséquiper.

Le trou est sur une faille Nord-Sud. Le courant d'air part dans une faille étroite sur plus de 4m de long et dans la direction du ravin. Il y aurait peut être un trou souffleur plus bas ?

Yves ANDRE
 SSPPO / Cigognes Tarbes



INFO ASSURANCE

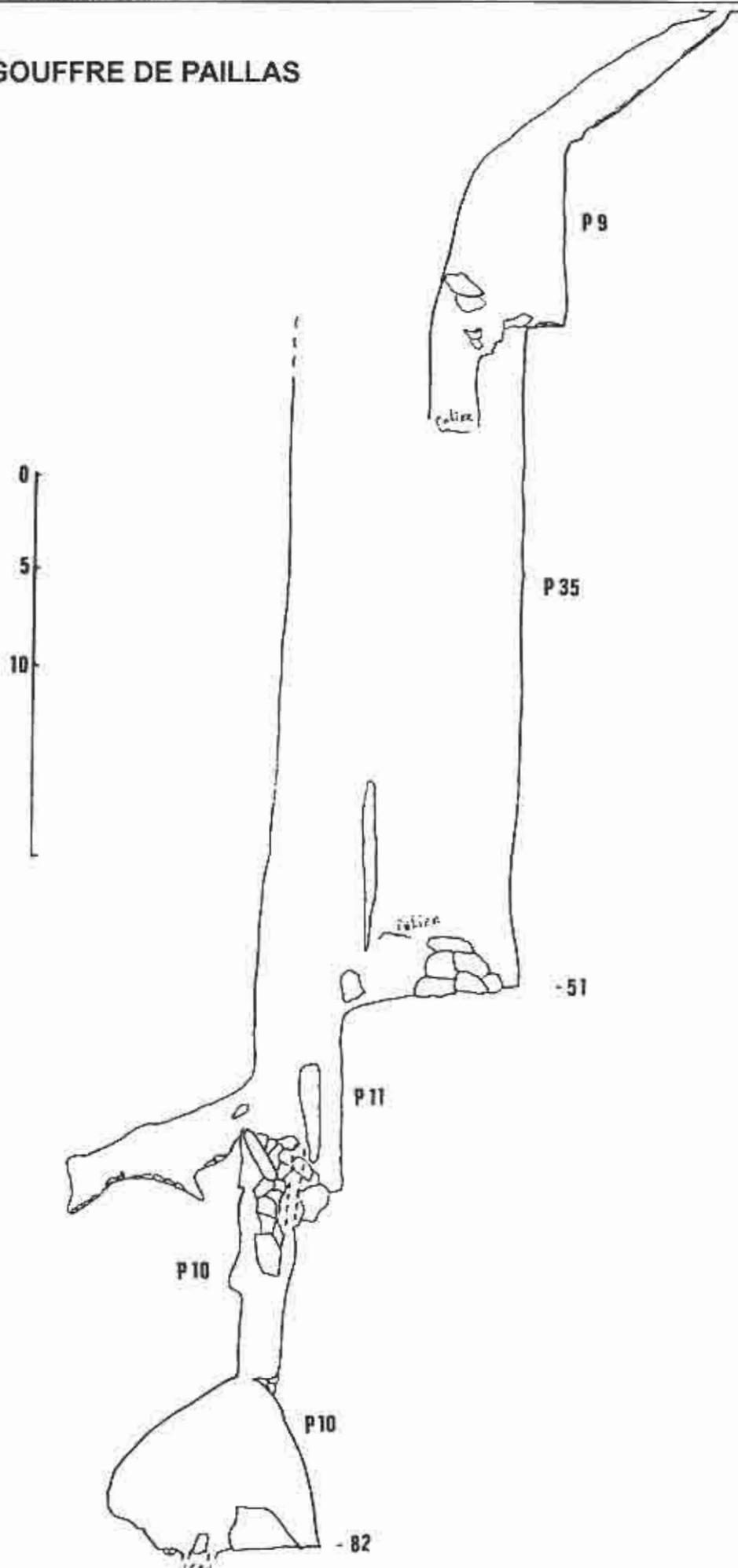
Une rencontre sur le thème des assurances, avec Michel DECOBERT, responsable de la commission assurance de la FFS, aura lieu le :

Samedi 4 octobre 1997
 au siège du CSR à Balma.

Tous les présidents de clubs, CDS et CT de la région Midi-Pyrénées sont invités. Envoyez d'ores et déjà toutes vos questions au siège du CSR. Les auteurs des questions resteront anonymes (sauf demande expresse !)

Un courrier ultérieur précisera les horaires de cette journée

Jean-Louis ROCHER



ARIEGE

Informations Camp Cigalère 1997

L'Association de Recherches Souterraines du Haut Lez (ARSHaL), créée en 1969, a pour objectif d'organiser les activités orientées vers la connaissance de l'aquifère karstique qui se développe dans le calcaire du Bentaillou tout en garantissant la protection de la grotte de la Cigalère, en raison de la richesse des minéralisations qu'elle renferme. Les activités sont ouvertes à toutes les compétences en hydrologie, géologie, environnement, en plus de la spéléologie, pour les personnes qui en font la demande à titre individuel. Les travaux intègrent les résultats des années précédentes. Les camps se déroulent durant la première quinzaine d'août et s'organisent sous le contrôle de la Commission Technique "ad hoc", présidée par le Sous-Préfet de l'Ariège. Ces camps bénéficient d'une base technique installée par les spéléos, en accord avec l'ONF, dans un ancien bâtiment des mines du Bentaillou. Les camps accueillent des participants membres ou non de l'ARSHaL, fédérés ou non, français et étrangers.

L'ARSHaL a ainsi permis de réaliser en plus de la protection de l'ensemble du bassin du Lez, les topographies des cavités, une carte géologique détaillée et la carte des bassins versants tout en intégrant, en liaison avec le CNRS, des travaux de recherche (Université de Bordeaux, CNAM, etc.)

Pour toute information ou candidature, écrire à : ARSHaL - Mairie - 09800 SENTEIN

Le Bureau de l'ARSHaL

AUDE

Explorations en cours

Le club ABIMES (4 av. Jean Boum - 92130 Issy-les-Moulineaux) signale qu'il a entrepris des travaux de désobstruction dans les grottes de Sarodrana (X : 563.925 et Y : 57.925) et du Safran (X : 564.200 et Y : 57.800) IGN Ax-les-Thermes Top 25 : 2148 ET sur la commune de COMUS.

LOT

Igue de SAINT MARTIN

Pour visiter l'Igue de St Martin, commune de BASTIT, Lot, il est dorénavant nécessaire de prévenir le propriétaire : Mr Francis BOY qui habite à "la commanderie". Il s'agit d'une grosse ferme, indiquée sur la gauche de la route allant du Bastit à l'Igue. S'il n'y a personne, laisser un mot. Vous pouvez téléphoner ou écrire : Mr Francis BOY "La Commanderie" Le Bastit 46500 Gramat - Tél : 05.65.38.77.58

Alain CAYLA - CT 46

STAGES et FORMATIONS

Week-End ARCHEOLOGIE

Du 13 au 14 décembre 1997

Contact : Fabrice Rozier - Tél : 05.63.36.48.62

(4 personnes par département)

Le stage pré-initiateur prévu sur 3 week-ends (30 mai au 1er juin; 20 au 22 juin et 26 au 28 septembre) est annulé faute de participants.

Prévention et Autosecours

Deux sessions de formations sont prévues : les 26, 27 et 28 septembre et les 16, 17 et 18 octobre. Prix 400Frs (hors repas)

Inscriptions avant le 14 septembre

Contact : Agnès Bernhard - Tél : 05.62.74.01.48

Equipier / chef d'équipe

Il reste quelques places pour le stage équipier / chef d'équipe qui se déroulera sur la Coume du 27 octobre au 3 novembre 1997.

Contact : Bernard Tourte - Tél : 05.62.74.01.48 ou 06.08.75.95.29 et Fax : 05.62.74.01.50

Bilan du questionnaire général sur l'utilisation de systèmes d'inventaires spéléologiques informatisés

Ce bilan porte sur les réponses reçues avant le 15 janvier 1997, soit 93 réponses.

- Rédacteur du questionnaire : 2% spéléos débutants; 98% spéléos confirmés; 12% scientifiques; 12% spécialistes : 3 plongeurs, 2 bio dont 1 chiro, 3 topos, 2 hydro, 3 secours, 3 desob, 1 spéléo minière, 1 formation, 26% responsables fédéraux (ce résultat n'est pas significatif car cette fonction n'a pas été interprétée de la même façon par les rédacteurs); 56% utilisateurs de l'informatique, 5% spécialistes informatique.

- Intérêt pour un système d'inventaire informatisé : 39% scientifique : 10 karsto; 10 hydro; 3 archéo, étude des massifs, recherche pointue, recoupages, recherche et classement par thème, radio souterraine, 37% protection; 32% culture; 86% recherches spéléo; 11% socio-culturelle; 53% secours, 1% aucun intérêt; 8% autres

- Quelles informations utiliseriez vous ? : 91% désignation de cavité ou phénomène karstique; 90% situation et accès; 76% spéléométrie; 78% description; 69% karsto; 75% hydro; 46% archéo; 39% bio; 47% environnement et protection (agenda des contacts); 56% réglementation; 86% topos; 44% secours; 75% fiches d'équipement; 69% biblio; 39% siphons; 27% minéralogie; 53% schémas, situation, cartes; 4% autres : historique, légendes et traditions, dangers particuliers.

- Quelles fonctions vous semblent utiles ?

: 70% recherches selon critères; 40% tris; 25% statistiques; 8% calculs; 24% présentations multiples; 22% sauvegarde auto; 25% impressions pré-programmées.

- Quel serait votre usage d'un tel système ? : 68% spéléo de classique; 91% explo et prospection; 39% recherche scientifique; 46% publication; 32% protection; 4% commercial; 8% autre (secours, stages, encadrements, culture perso)

- Quel en serait le cadre ? : 60% personnel; 70% club; 40% CDS; 15% autre (secours, CSR, Commissions, recherche, BRGM, encadrements, tout public de spécialistes amateurs)

Possédez-vous un micro-ordinateur : oui 82%, non 17%, NSP : 1%

avez-vous déjà utilisé un système informatisé de base de données : oui 61%, non 37%, NSP 2%

Seriez-vous prêt à vous investir dans la saisie de fiches de données spéléo : oui 64%, non 27%, NSP 9%

Seulement dans leur exploitation : oui 34%, non 22%, NSP 44%

Seriez-vous disposé à acquérir une application standard distribué par la FFS : oui 78%, non 8%, NSP 14%

Préféreriez-vous consulter des données spéléo sur un serveur payant : oui 5%, non 74%, NSP 21%

Pensez-vous que les données spéléo doivent être protégées : oui 59%, non 30%, NSP 11%

Pensez-vous que ces données font partie du patrimoine des spéléos : oui 86%, non 10%, NSP 4%

Nous avons obtenu une bonne répartition géographique des réponses malgré une diffusion sûrement très différente dans les régions. Outre les pourcentages qui parlent par eux-même, les rédacteurs ont émis des remarques. Elles font apparaître un intérêt certain pour ce produit, notamment pour le recueil, l'échange et la pérennisation des informations. Un rédacteur indique qu'il est favorable à une cohérence nationale dans l'archivage et la mise à disposition de données concernant les cavités mais qu'il est difficile, voire dangereux, d'intégrer des données plus scientifiques que la situation et la spéléométrie sans validation préalable. Des propositions, bien au delà de nos ambitions, apparaissent : une coordination nationale pour la saisie des données et un accès sous forme d'adhésion. Il est aussi proposé un accès différent aux données suivant l'utilisateur. Pour le grand public : cavités écoles, adresses des clubs avec diffusion sur Internet, CD-ROM, rajout de films historiques, présentation de la FFS et de ses actions et pour les clubs accès à toutes les données.

Denise SOULIER

COMPTE - RENDU de l' ASSEMBLEE GENERALE DU CSR F 9 mars 1997, grotte de Rieusec, Aspet - 31

10h30 : appel des grands électeurs :

Ariège : 5/5, Aveyron : 5/7, Haute-Garonne : 9/9, Gers : 0/2, Lot : 10/10, Hautes-Pyrénées : 1/3, Tarn : 5/6, Tarn et Garonne : 3/3, soit 38/45.

Le quorum étant atteint, les votes pourront avoir lieu.

10h55 : Jean-Pierre ouvre la séance en remerciant les présents, les organisateurs de ce congrès dont le CDS 31, Pascal Vautier, président adjoint de la FFS.

Claude Viala, président de la FFS, présent sur le congrès le samedi, a dû anticiper son départ et n'a donc pu assister à l'assemblée générale.

I BILAN MORAL

C'est avec un grand plaisir que j'ouvre aujourd'hui à Aspet l'assemblée générale 1997 de la région Midi-Pyrénées, car cette assemblée donne le signal de l'ouverture officielle du Centenaire Casteret.

Je remercie tous ceux qui ont oeuvré pour la réussite de ce rassemblement, en particulier tous les membres du CDS 31.

Le pari était osé : vouloir tenir une assemblée générale sous terre. Il est pleinement réussi. Voilà qui réconciliera sûrement les spéléos, peu enclin à passer un week-end en réunion, avec les obligations administratives de la vie des associations.

La défense du milieu souterrain, la libre pratique de notre activité passe aussi par un investissement bénévole dans nos structures, pour les faire vivre et les faire connaître auprès des pouvoirs publics.

Dans ce cadre là, le comité directeur Midi-Pyrénées que vous avez élu l'an passé, s'est attaché, durant l'année 1996, à poursuivre les actions décidées par l'ancien comité directeur et à gérer de façon plus moderne et plus rigoureuse les finances du CSR. C'est ainsi que nous avons pu mettre en place les deux emplois sportifs.

Certains ont sans doute craint, vu mon opposition au projet, lors du vote l'entérinant, qu'une fois élu président, je remette en cause la décision prise. J'ai tenu à respecter ce vote et au bout d'un an, je pense sincèrement que la région a fait un choix difficile, mais oh combien profitable et qu'il faut pérenniser ces emplois.

Pourquoi difficile ? Parce qu'avoir deux employés supplémentaires, c'est plus de travail pour des bénévoles (recherche de subventions, montage de projets, établissement des bulletins de salaire, gestion des personnes...)

Je tiens à remercier particulièrement Maurice Duchene et Hervé Bosch qui ont fait et continuent à faire un gros travail sur

ce dossier.

Pourquoi profitable ? Parce que d'une part à travers les chantiers, la spéléologie est mieux connue et appréciée par nos partenaires et tous les pouvoirs publics, et d'autre part, parce que ces deux emplois consacrent 50% de leur temps à la vie fédérale et régionale et réalisent des actions concrètes pour le milieu spéléo.

Outre ces deux emplois sportifs, Bernard Tourte et Dominique Lapeyre, encadrés par Jean-Louis Guilleman, nous avons aussi deux personnes précieuses au secrétariat, à savoir, Nathalie Kichenin et Sylvestre Clément qui font un travail administratif remarquable.

Cette gestion de personnes impliquait obligatoirement une bonne gestion financière, rigoureuse et cadrée.

Nous avons donc mis en place avec Herve toute la comptabilité sur informatique, et nous avons eu à régler durant toute une année plusieurs problèmes d'arriérés comptables de l'année 1995 et même 1994.

Ce travail est terminé et la situation financière du CSR que nous présentera Herve tout à l'heure est saine.

Maintenant, il faut mettre à profit ces structures pour dynamiser les comités départementaux et faire fleurir des projets dans les clubs. La région doit être un outil de relais à la vie des clubs, des CDS, des commissions qui sont l'essence même du dynamisme de notre fédération.

Aussi je vous engage lorsque vous avez des projets, des actions, des luttes à mener, à solliciter la région, tant sur le plan matériel, humain et communication pour faire aboutir vos initiatives.

La revue SpéléOc qui passera de 4 à 3 numéros par ans, mais avec des pages supplémentaires, doit servir de bulletin de liaison et amener à faire partager les nouvelles découvertes, la vie des clubs, à tous les fédérés de la région.

La balle est dans votre camp !

Enfin, je ne peux conclure sans évoquer le Centenaire Casteret qui s'ouvre ce week-end et se poursuivra jusqu'au mois d'août à travers diverses actions et manifestations. Norbert Casteret est sûrement le spéléologue le plus connu du grand public. Son action, ses découvertes spéléologiques et ses écrits ont contribué à développer et à faire connaître le milieu des ténèbres. Lui rendre hommage au travers de ces manifestations n'est que justice. Et de quelle manière, en ouvrant ce Centenaire par une assemblée sous terre.

Je souhaite donc grande réussite à ce cente-

naire Casteret et remercie encore une fois le CDS 31.

Le Président, JP GRUAT

II BILAN D'ACTIVITES ET PROJETS DES COMMISSIONS :

Commission EFS (A. Bernhart)

En 1996, la commission a organisé :

- 1 stage pré-initiateur en 3 week-ends à 100Frs par WE, sous tutelle financière de la commission. 12 à 16 personnes ont participé à ces week-ends

- 1 week-end archéologie au Calel, sous tutelle financière de la commission, avec François Rouzaud. 25 participants;

- La réunion cadres où était prévue une traversée sur la Coume, a été annulée faute d'inscription (septembre 1996).

La commission était organisatrice administrative de stages initiateurs qui ont touchés une douzaine de personnes en février sur les Grands Causses, et 16 stagiaires en octobre sur la Coume.

Cette année, la région propose un stage initiateur (octobre, Grands Causses), puis sous tutelle financière, un stage pré-initiateur en 3 week-ends sur la Coume, ainsi qu'un week-end archéologie, en décembre, sur le Tarn et Garonne.

En trois ans, le nombre de stages de formation de cadres a baissé. Il semble, en effet, qu'il y ait de moins en moins de concurrents à l'initiateur. L'enseignement étant la base de notre activité, ainsi que la prévention des risques, il est indispensable de renouveler une équipe de cadres, en permanence.

Jacques Sabatié pense qu'il faudrait une politique nationale pour relancer la formation. La réponse est "oui", l'IEFS l'a prévu.

JL Guilleman fait le parallèle entre la baisse des inscriptions aux stages, et le vieillissement de la population fédérée. En 10 ans, la moyenne d'âge des fédérés a augmenté de 5 ans (actuellement 35 ans, on prévoit 45 ans en l'an 2000).

La discussion est développée sur ce thème.

Commission Secours (B. Tourte)

Les actions régionales de la commission sont limitées. Un exercice est prévu tous les deux ans, cette année, un exercice régional aura lieu sur la Coume.

Il n'y a pas de représentativité directe du SSF vers les départements, le CTR n'a pas un rôle fantôme, mais pas loin !

Le SSF accentue le développement du promotionnel pour se faire connaître et reconnaître.

Le SSF régional n'a pas vraiment d'identité. Le secours est surtout reconnu départementalement, d'où des problèmes de

financement.

Enfin, les nouvelles normes CE posent de gros problèmes de matériel aussi au SSF nous attendons les résultats de la commission VIGI-NORM menée par Olivier Vidal.

SpéléOc (O. Caudron)

C'est le plus gros poste budgétaire du CSR (40000Frs environs par an). Face aux problèmes financiers du CSR, il est proposé de réduire le nombre de SpéléOc à 3 numéros par an avec une augmentation de 4 pages par numéro. Nous économiserons ainsi 1/2 numéro par an.

Il faudrait aussi développer la publicité dans SpéléOc. Nous devons tous rechercher des sponsors. Des anciens numéros de SpéléOc, ainsi que les tarifs publicitaires sont disponibles au siège du CSR.

Ont ensuite été abordés les envois aux couples. Pourquoi ne pas envoyer un exemplaire par foyer, au lieu d'un par fédéré (question de l'assistance) ? Olivier a déjà étudié cette possibilité, elle serait une charge de travail supplémentaire (tri des listings) réduirait le nombre d'envois alors que nous devons conserver un certain nombre pour bénéficier des frais avantageux que nous offre la poste d'Aspet, et ne représenterait donc pas une économie intéressante.

Commission Médicale

J.D. Pillot avait le projet de réaliser un diaporama sur la médicalisation dans les secours, cependant ayant annoncé sa mutation prochaine en Outre-Mer, ce projet risque d'être caduque. Du fait de son départ, le poste de président de la commission médicale régionale est vacant. Un appel à candidature, pour sa succession, est donc lancé. Les éventuels médecins intéressés doivent se faire connaître auprès du comité directeur. Il est demandé au comité directeur de voir avec J.D. Pillot, avant son départ, quel matériel régional est au SAMU, et comment gérer la situation.

Commission Audiovisuel (fax de G. Esparbes)

La commission audiovisuel est une commission calme. Un assortiment de K7 est disponible et sera enrichi ces prochaines années. Le but est de constituer une vidéothèque actualisée et disponible aux spéléos. Ceux qui connaissent des K7 pouvant intéresser la commission sont priés de prendre contact avec Guy.

Commission Scientifique et Environnement (D. Soulier)

Denise consacre l'essentiel de son intervention sur le projet BIFSTEK, à savoir un groupe de travail constitué de spéléos de diverses régions. Ce groupe s'est réuni plusieurs fois à Toulouse, il était jusqu'alors sous l'égide des commissions scientifique et

environnement nationales. Son but est de définir un standard de système de gestion de base de données, concernant la mise en forme et l'utilisation des informations spéléologiques. Un questionnaire a été largement diffusé dans le milieu spéléo; une centaine de réponses ont été retournées. La principale question posée est la protection des données. Le but du BIFSTEK est d'offrir aux spéléos, clubs ou CDS, un produit standard permettant (selon les choix de l'utilisateur) une diffusion des données. Il ne s'agit pas d'un inventaire informatique national, le produit sera vierge, charge aux spéléos de saisir les données. Pour plus d'infos, voir Spéléoscope, SpéléOc, Spélunca ou contacter Denise Soulier.

Le groupe de travail n'est pas clos, toute personne intéressée peut le rejoindre.

III VOTE DU BILAN MORAL

Le bilan moral du président a été adopté à l'unanimité.

IV PRESENTATION DU BILAN FINANCIER (H. BOSCH)

(voir page suivante)

Rapport des vérificateurs aux comptes :

F. Mouynet excuse J. DOAT, second vérificateur aux comptes, qui suite à un accident n'a pu se déplacer. Ce dernier a donné pouvoir à F. Mouynet pour le représenter.

Après vérification, quitus est donné sur les comptes, et félicitations sont faites au trésorier pour le travail effectué cette année.

Vote du bilan : le bilan financier du CSR est adopté à l'unanimité.

Questions de l'assistance :

Les frais de déplacement des emplois sportifs pour des actions clubs ou des CDS, sont-ils pris en charge par le CSR ?

Non, le CSR prend en charge le déplacement des emplois sportifs lors du premier contact avec les CDS. Sinon rien n'est systématique, cela dépend du projet avancé.

Dans la ligne salaire, un écart de 5000Frs existe entre le montant des salaires versés par le CSR et les financements de ces salaires, pourquoi ?

Cet écart correspond au contrat CES de notre secrétaire. En effet, 85% du salaire est financé par l'Etat, il reste donc 15% à la charge du CSR.

V PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

(Voir page suivante)

Le budget prévisionnel est présenté. Il in-

clut notamment les économies présentées plus haut sur le coût de SpéléOc.

Vote du budget : le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Intervention de Pascal Vautier, président adjoint de la FFS : Pascal Vautier excuse Claude Viala qui a dû précipitamment quitter le congrès (il était présent le samedi), et remercie les organisateurs de ce congrès.

VI PRESENTATION DES EMPLOIS SPORTIFS

Jean-Louis Guilleman (CTR), Bernard Tourte (ES), Dominique Lapeyre (ES) se présentent, présentent leurs fonctions, et ce qui peut être mis en place avec les spéléos. 50% de leur emploi du temps est réservé aux actions spéléos pour le CSR, les CDS et les clubs.

JL Guilleman présente un type d'action qu'il est en train de mettre en place sur Millau.

VII ELECTIONS

Election des postes vacants au comité directeur du CSR : pas de candidat

Election des grands électeurs de la région à l'AG de la FFS : ont été élus "grand électeur", à l'unanimité : Ph. BONNET, M. DUCHENE, J.P. GRUAT, B. TOURTE, M. SOULIER, D. SOULIER, J. SABATIE, R. FERREIRA, F. ROZIER, A. BERNHART
Suppléant : J.F. FABRIOL.

Election des vérificateurs aux comptes : F. MOUYNET et J. DOAT sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité.

Bernard Tourte, président du CDS 31, remercie les participants au congrès, ainsi que les spéléos de Haute-Garonne qui ont participé à l'organisation et spécialement la SMSF.

Le rassemblement régional aura lieu, en 1998, dans le Tarn et Garonne.

13h00, fin de l'assemblée générale
D'après les notes recueillies par F. ROZIER.

EXERCICE SECOURS REGIONAL

Il se déroulera les 1 et 2 novembre 1997. Ouvert à tous les membres de la fédération.

contactez Bernard TOURTE au
05.62.74.01.48 ou 06.08.75.95.29
Fax : 05.62.74.01.50

ANNEXE II

REALISE 1996		COMMISSIONS	
PRODUITS		CHARGES	
CARTES FEDERALES	366620.88	ADHESIONS FFS	293539.20
SUBVENTIONS:		CARTES FEDERALES	4656.50
-1995	8000.00	LOYER ET CHARGES	15320.00
-1996	28000.00	MOBILIER	14966.90
ACHATS GROUPE	110223.17	ACHATS GROUPE	84697.72
STAGES	106453.02	STAGES	99999.94
INTERETS	6849.99	AIDES FINANCIERES	24822.20
DEPLACEMENTS	2545.00	DEPLACEMENTS	14040.70
LIBRAIRIE	2400.00	ABONNEMENTS	2363.78
TEL.FAX	2315.00	TEL.FAX	12632.02
REMB.DIVERS	2910.30	FRAIS ADMINISTRATIFS	26663.19
SUB.C.G POLLUTION	37900.00	CREATION REVUES	44765.23
		PARTICIPAT. CSR E.S.	20176.20
	662117.36		557603.58
SALAIRES		SALAIRES	
CNASEA	50356.09	CES+CHARGES	58294.16
PREF.HTE GARONNE	46000.00	RETARD ASSEDIC	5348.92
DRJS	42650.00	OBJECTEUR	23007.70
DRAC	50900.00	EMPLOIS SPORTIFS	71703.64
ADMIN.PENITENCIERE	50000.00	DEP.REPAS.FRAIS ES	869.54
C.I.E	8000.00		
F.F.S	20000.00		
CSR	20176.20		
	285162.29		159223.96
TOTAL	947299.65	TOTAL	816887.54
			130412.11

ANNEXE III

BUDGET PREVISIONNEL 1997

RECETTES

SUB.J.S	35000
COTISATIONS	360000
INTERETS SICAV	6000
AIDE FFS DEPL.	2000
RRREMB.MATOS.BURE	12500
ACHATS GROUPE	85000
TOTAL	500600

DEPENSES

SPELEOC	25000
MANIF AG	5000
LOYER+COT	13500
DEPLACEMENTS	10000
TELEPHONE	9000
F FONCTIONNEMENT	24000
AIDE COMMISSIONS	19400
ACHAT LOGICIEL+ORDINAT	7300
COTISATIONS REVERSEES	294000
CENTENAIRE CASTERET	3000
ACHATS GROUPE	85000
TOTAL	495200

SALAIRES

CNASEA	21000
AVANCE OBJECTEUR	24000
CONTRAT VILLE	48000
DRJS	30000
DRAC	50000
FFS	20000
ADM.PENITENCIERE	50000
CONTRAT CIE TOURTE	24000
PART CSR E.S.	20000
TOTAL	285000

CES	26400
OBJECTEUR	24000
EMPLOIS SPORTIFS	216000
DEPLACEMENTS E.S.	24000
TOTAL	290400

TOTAL 785600

TOTAL 785600

COMMISSION VIDEO		0
COMMISSION MEDICALE		500
CO ENVIRONNEMENT	300	5800
COMMISSION SECOURS		7000
COMMISSION EPS		8100
TOTAL	300	19400

COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR du 7 mai 1997

Présents :

Agnès BERNHART-Co enseignement/
grand électeur, Philippe BONNET-CDS
46/grand électeur, Hervé BOSCH-tré-
sorier CSR, Sylvestre CLEMENT-ob-
jecteur, Jean-François FABRIOL-grand
électeur suppléant, Jean-Pierre GRUAT-
président du CSR/grand électeur, Jean-
Louis GUILLEMAN-CTR, Olivier
JOFFRE, Nathalie KICHENIN-secré-
taire, Dominique LAPEYRE-emploi
sportif, François ROUZAUD-comité
directeur, Fabrice ROZIER-secrétaire
CSR/CDS 81/grand électeur, Denise
SOULIER-Co scientifique/grand élec-
teur, Michel SOULIER-Co cotisation/
CD/grand électeur, Bernard TOURTE-
CDS 31/Co secours, emploi sportif/grand
électeur.

La réunion s'est tenue dans les locaux du
club spéléo OURS à Saint-Benoît de
Carmaux (81)

Ordre du jour :

1°) Préparation de l'Assemblée Géné-
rale Nationale du 18 mai 1997
(Hauteville - 01). Il est demandé de lire
les documents envoyés par la fédération
; ordre du jour et descendeur n°13.

2°) Questions diverses :

- aide ARSIP.
- gestion du matériel et de la
bibliothèque.
- diffusion des infos CREI
- absence de responsable à la
commission médicale et à la commis-
sion canyon,
- grotte de la Pucelle, de
l'Artigaléou et de Foissac.

**I. Assemblée Générale FFS les 17,
18 et 19 mai 1997 à Hauteville. Ain**

a- Modification des statuts et règle- ments intérieur :

ARTICLE 13 : CHARTE DU SPELEO- LOGUE

Le débat sur la charte elle-même aura
lieu plus tard, sur l'article en lui même
nous espérons que le débat en AG natio-
nale sur la charte aura lieu avant le débat
sur les modifications.

L'interrogation se pose sur la responsa-

bilité de poursuivre devant les tribu-
naux civils pour infraction à la charte.
En effet, seuls des faits répressibles par
la loi peuvent entraîner des poursuites
devant les tribunaux. Comment un texte
interne à la fédération peut-il être assi-
milé à une loi ? Ces poursuites sont
illusoires.

En ce qui concerne les poursuites devant
les organismes disciplinaires de la fédé-
ration, au vue du contenu de la charte, il
risque d'y avoir du boulot (voir débat sur
la charte).

Le CD propose aux grands électeurs de
voter contre cet article du règlement
intérieur.

ARTICLE 23 : PAPIER A EN-TETE DES ORGANISME DECENTRALISES (CDS, CSR, COMMISSIONS)

Le CD du CSR est conscient et reconnaît
qu'il faut que tous les organismes fédé-
raux décentralisés fassent référence sur
le papier à en-tête à la FFS. Cependant
nous trouvons aberrant d'imposer que le
nom de la FFS doit être écrit au-dessus
et en plus gros. Nous proposons que
l'article 23 du RI s'arrête après "Fédéra-
tion Française de Spéléologie" soit : " le
papier à en-tête des organismes décen-
tralisés : CDS et CSR et des commis-
sions devra obligatoirement comporter
la mention suivante : Fédération Fran-
çaise de Spéléologie".

Si cet article reste en l'état, nous propo-
sons de voter contre.

b- charte du spéléologue

Cette charte a été préparée par Sandrine
Gagnage, membre du CD FFS. Lors d'
une réunion CD FFS, elle avait annoncé
qu'il s'agissait d'un texte lourd, compli-
qué, moralisateur. Elle proposait de l'étu-
dier sous la forme d'une BD pour le
rendre plus attractif et utile.

Aujourd'hui, c'est un texte indigeste, un
véritable cours de morale ou encore
selon certains un mauvais catéchisme
qui nous est proposé.

Sur la forme, ce texte paraît lourd et
entre trop dans les détails. Il risque de
conduire bon nombre de spéléos devant
le conseil de discipline, de plus il risque
d'entamer notre image de marque. En

effet, que penser des personnes qui ne
peuvent respecter la charte de leur fédé-
ration ?

Toute charte devrait, de plus, débiter
par les droits du spéléo avant d'établir
ses devoirs, c'est en tout cas comme cela
que sont composées les chartes des autres
fédérations. Les règles diverses de res-
pect, de devoirs sont inculquées dans les
clubs, lors des stages sur le terrain. Nos
comportements doivent découler de l'ap-
prentissage de la cavité, comme il est dit
dans cette charte chaque cavité demande
un comportement particulier.

En conclusion, Jean-Pierre regrette
amèrement que l'idée de la BD semble
être abandonnée. Nous sommes contre
le vote de cette charte comme elle est
présentée. Nous restons cependant con-
vaincus qu'une charte peut-être utile,
sous une forme différente et proposons
d'exprimer notre point de vue lors de la
réunion à ce sujet, prévue à Hauteville.
Nous proposons de voter contre ce texte
en cet état.

c- proposition de modification du versement de la cotisation fédérale aux régions

Cette proposition s'apparente à la re-
mise en cause de la décentralisation qui
n'a jamais bien été comprise par nos
dirigeants nationaux. Lors de l'AG
d'Aspet, Claude Viala nous avait con-
firmé que le débat sur la décentralisation
n'aurait pas lieu. Certes, il n'est pas
question de nous reprendre cet acquis de
suite mais de nous y faire renoncer d'ici
quelques années ("afin qu'on s'y pré-
pare").

En ce qui concerne les "contrats objec-
tifs", Jean-Pierre est formellement op-
posé à cette notion, nous voulons faire
de notre fédération une véritable entre-
prise. L'activité elle-même est occultée.
En fait, il semblerait que la FFS ne
considère pas les actions des comités
décentralisés comme des actions fédé-
rales (ce qu'elles sont), mais comme
concurrentes.

Il faut en fait face à ce sujet :

- réaliser un document expli-
quant la décentralisation,
- intervenir à Hauteville auprès

des grands électeurs et leur expliquer notre position et notre fonctionnement
- voter contre la proposition de reversement de la cotisation aux régions et intervenir brièvement pour expliquer notre position devant l'AG.

d- motion présentée par le CDS 34

Il est regrettable que cette motion visant à reconnaître enfin le CDS ne se place essentiellement que sur un point financier. Il faudrait à Hauteville expliquer notre point de vue sur la décentralisation aux membre du CDS 34 et tenter de les convaincre de l'utilité de notre point de vue. Pourquoi pas la création d'un pôle fédéral décentralisé du grand sud ouest à Toulouse.

e- siège fédéral

Dans le dernier descendeur est fait une véritable autocritique de la gestion fédérale par rapport à ce dossier, un peu tard. Des courriers dont ils n'ont pas tenu compte les avaient mis en garde à ce sujet.

Ceci montre l'aberrance du système.

Il faut être vigilant, les lyonnais ne sont pas forcément contre le fait que le siège reste à Paris, mais ne souhaitent pas voir remis en cause leur pôle lyonnais. Nous ne devons pas voir ressusciter l'idée de regroupement administratif à Paris, seulement le statut-quo. Pourquoi ne pas en profiter pour argumenter notre idée de création d'un troisième pôle grand sud ouest à Toulouse qui regrouperait les commissions scientifiques et environnement. Nous avons du personnel, nous pourrions pérenniser notre poste de secrétariat, nous avons dans la région un fort potentiel scientifique.

Bernard Tourte pense qu'on aurait pu aussi y intégrer le canyon, ce que Jean-Louis Guilleman ne pense pas très intéressant. En effet, la présence de l'EFC près de l'EFS réhabilite l'image du canyon chez les spéléos et la replace comme commission à part entière de la FFS. Nous devons donc repousser toute proposition visant à regrouper tout à Paris (si la question était évoquée) et défendre notre idée de pôle toulousain.

f- délégation canyon

Une motion devrait être déposée demandant à la FFS de reconduire la proposition de délégation canyon refusée par l'AG en 96.

Actuellement la gestion de l'activité est considérée par le ministère tripartite : FFCK, FFME et FFS. Le kayak s'est désengagé de cette activité, la FFME a une activité qui représente 1/5 de l'activité menée par la FFS. Nous sommes de loin les plus actifs, les plus au point. La FFME est prête cependant à récupérer la délégation si nous refusons une fois de plus ce qui serait une catastrophe pour l'activité canyon.

Jean-Louis nous demande donc de réfléchir au problème et de se préparer à prendre position. La position est claire et unanime, nous voterons pour la demande de délégation si la motion est présentée.

g- augmentation de la licence

La cotisation étant restée fixe depuis plus de trois ans, et pour ne pas subir une augmentation forte et subite, nous sommes favorables à l'augmentation proposée.

II. Questions diverses

a- statuts du CSR

Nos statuts sont à modifier pour la prochaine AG, conformément aux souhaits du ministère. Fabrice Rozier est chargé de les préparer.

b- index SpéléOc

Sylvestre a préparé l'index de tous les numéros de SpéléOc. Question est posée sur les suites à donner à ce travail. On s'oriente vers la sortie d'un SpéléOc index. Michel Soulier souhaiterait cependant un classement alphabétique par thèmes ou cavités pour faciliter les recherches

c- attribution d'un complément de subvention JS pour les emplois sportifs.

Une aide supplémentaire pour aider nos emplois sportifs nous a été octroyée par le ministère, une lettre de Bernard Jodelet nous confirme l'attribution de 30000Frs pour 1996, de 85000Frs pour 1997, de 60000Frs pour 1998 et de 25000Frs pour les deux employés.

d- problème de cavité : grotte de la pucelle (Lot)

Le propriétaire de la grotte s'est plaint auprès de la Jeunesse et des Sports d'une trop grande fréquentation de sa

cavité par les professionnels. Jean-Louis Guilleman s'est vu confier le dossier par la DRJS. Le propriétaire souhaiterait bénéficier des bénéfices issus des visites de sa cavité, il propose donc une location. Le CDS 46 a été sollicité pour prendre en charge le dossier, il deviendrait responsable du trou pour les professionnels et eux paieraient la location demandée. Ce problème risque de poser un précédent et de donner l'idée à d'autres propriétaires de rentabiliser leurs trous. Il s'instaure donc un débat de fond compliqué et fondamental. Que devons nous faire ? Il faut essayer de refuser ce fonctionnement mais serons nous en position de force pour faire valoir nos idées ?

François Rouzard pense qu'il faut comme dans le cadre de la convention Cael essayer de différencier la spéléologie d'exploration pratiquée par les clubs et la spéléologie de tourisme professionnelle. Une rencontre entre le CDS et le CSR et nos élus FFS est envisagée à Hauteville pour poser ce problème de fond. Ensuite une rencontre avec le syndicat des professionnels de la spéléologie est envisagée afin d'établir une position commune et recevable par tous.

e- problème de cavité : grotte d'Artigaléou (Hautes-Pyrénées)

Jean-Pierre Gruat a reçu une demande émanant de particuliers afin que le CSR prenne position sur la fermeture sauvage de la grotte de l'Artigaléou. Un premier courrier avait été envoyé par ces mêmes personnes à la FFS qui les avaient orienté sur le CSR.

N'ayant que peu d'informations à ce sujet et la demande n'émanant pas du CDS 65 nous ne pouvons prendre position. Les personnes à l'origine de ces courriers seront informées de ceci et une rencontre avec le CDS 65 est envisagée pour faire le point sur la situation et savoir quelle est la position du CDS. Ceci permettra en outre de redynamiser le CDS 65 en perte de vitesse depuis plusieurs années mais qui semble vouloir refunctionaliser correctement.

Notre position générale est de ne pas se positionner à l'encontre des volontés des CDS.

f- mise au point sur les derniers éléments concernant la grotte de Foissac

g- point sur les cotisations

Nous sommes actuellement à 85% de licences par rapport à 1996, il y a donc un problème, ainsi :

- le 09 est à 100% par rapport à 1996
- le 12 est à 57%
- le 31 est à 92%
- le 32 est à 87,5%
- le 46 est à 95%
- le 65 est à 75%
- le 81 est à 95,5%
- le 82 est à 77%

h- aide à l'ARSIP

Joël Danfous avait fait par courrier une demande d'aide financière au CSR sous forme de prêt. Le courrier s'étant perdu, une nouvelle demande s'est faite récemment. Il nous demande 10000Frs pour permettre l'édition du bulletin ARSIP n°17. Le prêt d'argent par une association n'est pas légal aussi Jean-Pierre nous propose de leur attribuer une aide remboursable fin 97 sans intérêts, nous n'en avons pas le droit, mais ceux-ci peuvent être remplacés par un don d'ouvrage à définir.

La trésorerie du CSR pouvant le permettre et l'aide aux publications étant à nos yeux importante, nous acceptons cette aide à l'ARSIP comme indiquée ci-dessus.

i- gestion du matériel au CSR

Comme déjà indiqué, Jean-Pierre rappelle qu'il souhaite que tout le matériel du CSR excepté le matériel vidéo doit être entreposé au local.

De plus nous souhaiterions connaître quelle est l'importance du fond documentaire du CSR déposé au musée de Revel et ainsi des autres livres, afin d'organiser prochainement une gestion efficace de fond. Le problème est que peu de personnes sont au courant de l'existence de ce fond et qu'il faut éviter qu'il ne se perde. Fabrice contactera Jean-Paul Calvet à ce sujet.

j- infos CREI

Jean-Pierre demande à qui doit-on envoyer ou diffuser les informations émanant de la CREI vu qu'il n'y a pas de représentant de cette commission au CSR et dans les CDS. L'info sera transmise aux présidents de CDS et relayée dans SpéléOc.

k- commission médicale

Jean-David Pillot qui a démissionné

pour cause de mutation de poste, nous avait indiqué qu'il avait trouvé un successeur tarnais. D'après Fabrice, il s'agit de Jacques Durand, médecin au SAMU d'Albi et président adjoint du CDS 81. Celui-ci n'a pas fait part officiellement de sa candidature, aussi il ne peut être encore élu. Fabrice le contactera et lui fera part de ceci.

Un problème se pose quant au matériel de la commission acheté par Jean-David. Où est ce matériel, à qui sert-il ?... Jean-Pierre n'a pas réussi à joindre Jean-David, aussi nous n'en savons pas plus. Affaire à suivre avec le prochain responsable de la COMED.

l- commission canyon

Nous n'avons plus depuis quelques temps de responsable canyon. En l'absence de responsable, Jean-Louis assurera la présidence de cette commission. Tout dossier concernant le canyon devra donc lui être transmis.

m- réunion assurance

Jean-Louis Rocher a demandé à Michel Decobert de venir sur Midi-Pyrénées faire une intervention au sujet des assurances. Cette rencontre où seront invités CDS et clubs aura lieu en octobre 1997, un samedi après-midi dans les locaux du CROS à Toulouse.

Jean-Pierre souhaiterait que les employés soient présents à Hauteville ce qui entraînera des frais. Il nous demande notre accord sur ce principe en précisant qu'il faudra limiter les frais en regroupant par exemple les déplacements. Principe accordé.

Note de Fabrice Rozier.

TRAVERSEE DES PYRENEES INEDITE De canyon en canyon, rejoignons l'Atlantique à la Méditerranée

Sur les rebords des massifs montagneux, on peut explorer d'étranges entailles de pierre. Elles sont l'oeuvre des ruisseaux, issus des hauteurs, qui se précipitent pour rejoindre les rivières qui coulent dans les vallées jusqu'à la mer ou l'océan. Creusée par les torrents, ils sont autant de bijoux préservés, antique patrimoine des paysans, des bergers et des maquisards.

On se passionne vite pour ces terres inconnues, fascinés par ces décors quasi souterrains, mariage de pierre et d'eau turquoise qui font la splendeur des cascades.

C'est bien avant le début du siècle que commence l'exploration des canyons pyrénéens. En effet, en 1889, Lucien Briet explorait les canyons du Haut-Aragon, au départ de Gavarnie. Entre 1907 et 1909, Edouard Alfred Martel explorait les gorges d'Holzarte et de Kakoueta dans le Pays Basque. On peut donc presque dire que les Pyrénées sont le berceau de la descente de canyons.

Stéphane BOYER, Jean FLANDIN et Franck LAVAUD sont tous trois originaires de Toulouse, membres du Groupe Spéléo des Pyrénées et brevetés de la Fédération Française de Spéléologie et de l'Ecole Française de Descente de Canyon.

Plus de 100 après, ils ont choisi de sillonner la chaîne pyrénéenne d'ouest en est, de l'Atlantique à la Méditerranée, à pied, en parcourant une cinquantaine de canyons, réalisant ainsi 100Km de descente de canyon pour un dénivelé de 14000m.

connaissant les principaux sites de descente de canyons dans les Pyrénées françaises et espagnoles, ils ont décidés de les relier en empruntant la HRP et le GR 10. L'objectif est de suivre au maximum la frontière tout en ne négligeant pas les grandes classiques pyrénéennes de la descente de canyons tels que les gorges d'Holzarte, la Garganta d'Escuain, Holhadubie, le Llech...

Ils réaliseront cette aventure du 30 juin au 25 août 1997 en autonomie complète pendant 55 jours. La difficulté réside dans l'enchaînement des différents canyons et des étapes de liaison (soit en moyenne une dizaine d'heures de marche par jour) qui les oblige à porter une charge d'environ 20Kg par personne (matériel de randonnée, matériel de descente de canyons, ravitaillement...). Les canyons étant le plus souvent éloignés des refuges, ils ont opté pour la solution du bivouac, renforçant ainsi l'esprit d'aventure de cette entreprise.

Leurs partenaires sont NIKE et OAKLEY pour les vêtements, BEAL pour les cordes et une toute nouvelle société pyrénéenne M.SEAA basée à FOS (31) qui fournira les combinaisons neoprènes.

Tout laisse à penser qu'ils vivront au cours de cette aventure des moments humains exceptionnels et qu'ils reviendront avec une idée différente de la montagne, des Pyrénées et de ses multiples facettes.

Stéphane BOYER

Inventaires des sources potentielles de pollution de l'eau en zone karstique

Le bilan réalisé à partir des fiches publiées dans le classeur a permis de concevoir une liste de réponses-types pour chaque rubrique. Ce guide ci-dessous pourra vous faciliter la tâche quand vous signalerez un nouveau site ou pour compléter des fiches existantes. Vous n'êtes cependant pas obligés de vous enfermer dans ce modèle, il peut y avoir des réponses qui correspondent à d'autres cas de figures.

Vous pouvez joindre des documents graphiques ou photographiques à la fiche pollution.

Vous avez reçu, dans chaque département, au moins un classeur. Il serait intéressant de réaliser une mise à jour de cet état des lieux dans les mois à venir.

Quand vous m'envoyez des fiches, pensez à ne pas court-circuiter le responsable environnement de votre CDS.

Types de rejet

- hydrocarbures
- ensilage et fermentation végétale
- eaux usées
- rejets industriels
- effluents d'élevage
- chamier
- décharge sauvage de surface
- décharge sauvage en excavation

Phénomènes karstiques

- vallée active
- vallée semi-active
- vallée sèche
- doline ou bord de doline
- falaise
- causse
- grotte
- gouffre
- phosphatière
- perte
- émergence

- rivière

autre lieu : carrière...

Importance du rejet

Indiquer le type de rejet n'est pas suffisant. Il est nécessaire, si possible, de quantifier le rejet en indiquant les dimensions ou le volume de la décharge, le nombre d'habitations ou l'importance de l'élevage pour un rejet d'effluents, le nombre de charognes, les dépôts sur les parois, l'odeur et la couleur de l'eau... Il est bon de savoir si le dépôt est toujours alimenté à la date du signalement. Mais ne prenez pas de risques quant à l'effet supposé du rejet, nous devons nous en tenir à l'observation.

Contact possible avec l'eau

- aucun contact visuel avec l'eau
- lessivage par la pluie
- contact avec de l'eau stagnante
- contact direct avec une circulation d'eau

éventuellement, par temps de pluie

- ruissellement en surface
- ruissellement jusqu'à une perte ou une circulation d'eau
- infiltration directe dans le karst

Bassin hydrographique

- Adour
- Garonne
- Dordogne
- Lot
- Tam-Aveyron

Denise SOULIER

ACTION DEPOLLUTION

Des sacs poubelles sont à la disposition des fédérés de la région Midi-Pyrénées pour une action de dépollution souterraine.

Contactez Denise Soulier ou le siège régional

CREI

Etant donné qu'il n'y a pas de correspondant régional de la CREI, le bulletin d'info de la CREI envoyé au CSR, ainsi que toutes notes sur la CREI, sont disponibles pour consultation au siège du CSR

ECOLE FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

STAGE
MONITEUR FEDERAL
du 27 septembre
au 12 octobre 1997
ETANG de LHERZ - ARIEGE

Renseignements et inscriptions :
Ecole Française de Spéléologie
23, rue de Nuits - 69004 LYON
Tél. : 04.78.39.43.30

STAGE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE
du 5 au 10 octobre 1997
ETANG de LHERZ - ARIEGE

Renseignements et inscriptions :
Denis LANGLOIS
13, rue Buffon
91400 ORSAY
Tél. : 01.69.31.38.82

POLLUTION EN ZONE KARSTIQUE

Type de rejet :

Phénomène karstique :

Importance du rejet :

Rejet connu depuis : (moins de 5 ans, moins de 20 ans, plus de 20 ans)

Y a-t-il contact avec l'eau ? :

Le rejet est-il accidentel, épisodique, permanent ? :

Nom du site de surface ou souterrain :

Lieu dit :

Coordonnées Lambert :

N° de zone :

Commune :

Canton :

Département :

Cours d'eau souterrain concerné :

Les exutoires sont-ils connus ? :

lesquels ? :

s'ils sont captés, lesquels ? :

ou traditionnellement utilisés par les populations, lesquels ? :

Cours d'eau de surface recevant l'écoulement souterrain :

Bassin hydrographique :

Massif karstique :

Nom et adresse de la personne ou de l'association qui fournit les renseignements (indication qui n'apparaîtra pas sur le classeur) :

Autres renseignements éventuels :

démarches existantes, études déjà réalisées, publications, etc..